



Michel DEPREZ
Conseiller général PS



Françoise BOUDT



Robert CROIZET



Ginette GRILLARD



Robert STECK



Gilles THOUARD



Olivier PELRAS

INFO PRATIQUE

Le bureau de poste d'EPERNON est fermé pour cause de travaux jusqu'à la fin de l'année. Suite à notre intervention voici la réponse faite par le centre régional. Les services courants de la Banque Postale peuvent être assurés par le facteur. Sur simple coup de téléphone au 02 37 27 24 40, les facteurs passeront à domicile pour effectuer les commissions de retrait à vue ou de versement sur les comptes clients (limités à 150 € par jour et par personne). De la même manière, ils pourront livrer à domicile les commandes de timbres ou les enveloppes « prêt à poster ». Les lettres recommandées et les colis seront mis en instance au bureau de Maintenon, mais il sera possible de demander à ce qu'ils soient représentés à domicile en appelant le 02 37 18 23 41. Madame CADIOU, conseiller financier assurera ses rendez-vous au bureau de GALLARDON et Mademoiselle GILET recevra ses clients à NOGENT LE ROI.

URBANISME ENVIRONNEMENT

La mandature 2008/2014 sera sans conteste marquée par une urbanisation à outrance de la commune et, en conséquence, un recul environnemental important. Deux points que les élus d'Ensemble pour Epernon ne cessent de dénoncer, sans être écoutés par une majorité municipale sûre de son fait et qui n'est pas prête à la moindre concession.

Témoin de ce déferlement de béton, le quartier de Savonnière est devenu depuis 3 ans un vaste chantier, entre l'aménagement de la gare et des divers chantiers de construction. En urbanisant à la mode des banlieues, la commune a ouvert la boîte de Pandore puisque la moindre parcelle disponible est devenue un objet urbanisable conduisant jusqu'au morcellement des vastes propriétés arborées qui bordent la Drouette.

Epernon commet les erreurs d'urbanisation courantes il y a 30 à 40 ans alors qu'aujourd'hui la plupart des communes remettent en valeur leur patrimoine architectural et environnemental.

Epernon bénéficie en particulier d'une situation exceptionnelle à la confluence de 3 rivières mais, loin de les mettre en valeur, s'acharne à les buser progressivement.

Beaucoup trop de bâtiments anciens ont été détruits comme les Moulins (XVIII^e siècle) ou la maison des vergers. D'autres sont laissés à l'abandon comme la maison de la place du change.

Capable d'engloutir des sommes énormes dans la construction du pôle sportif, la municipalité met un temps infini à réaliser les chantiers prioritaires comme l'aménagement de la rue de Cady.

Tout ceci n'est pas signe d'une grande cohérence ni d'une écoute attentive des réels besoins des Sparnoniens. Les Elus d'Ensemble pour Epernon appellent à un changement de cap radical, pour qu'Epernon ne rime pas avec béton....

CIRCULATIONS DOUCES

Nous avons vu fleurir les pictogrammes et les panneaux pour le trajet cyclotourisme Paris/Mont Saint Michel. Si le fait de faire passer les cyclistes en centre ville est louable, nous déplorons que ce circuit ne soit pas plus protégé : Passage dans des rues avec plus de 1000 véhicules/jour, une circulation à double sens et des voitures en stationnement, sans compter le traversée dangereuse du carrefour des deux entêtes.

D'autre part, l'aménagement d'un trottoir pour aller vers la zone industrielle et Hyper U, n'est toujours pas décidé. Aucun aménagement non plus à cet endroit pour les cyclistes.

LA VIDEOSURVEILLANCE A EPERNON

Par une décision du conseil municipal du 20 juin 2011, la commune d'Epéron met en place un système de vidéosurveillance composé de 19 caméras, pour un montant de 226 000 euros. Dans ce dispositif, les parkings seront équipés mais nous trouverons aussi des caméras aux endroits suivants : Lavoir ruelle des Fontaines, Parc de la Peupleraie, Forum, Square des Glycines, Place de la Regratterie, Place du Ramponneau, Place Aristide Briand, Rue St-Jean.

Sans débat public, il est regrettable qu'Epéron suive la tendance du moment impulsée par l'Etat. Nous avons eu des débats en conseil pour expliquer qu'aucune étude scientifique ne montre une baisse de la délinquance grâce aux caméras, tout juste un déplacement. Il n'y aura pas d'effet préventif direct, personne ne sera derrière un poste de contrôle, les images pourront seulement être visionnées par la suite...et conservées pendant 15 jours Une telle somme pour si peu d'efficacité !

Nous parlons d'Epéron mais alors, les communes voisines devront-elles également s'équiper ? Pourtant, il n'y aura jamais assez de caméras !

Les Sparnonniens sont en droit d'attendre autre chose en matière de prévention de la délinquance. Nous préférons les moyens humains nécessaires à la création de lien social, car rien ne remplace la proximité des acteurs de terrain en matière de prévention.

Cette logique marchande incite à la dotation sans évaluation de l'efficacité du système. On cherche à rentabiliser la sécurité mais on oublie la dimension humaine et nécessairement solidaire.

C'est un transfert de mission de l'Etat sur les collectivités locales et donc l'abandon de toute logique d'égalité dans le droit à la protection sur tout le territoire.

Nous sommes porteurs de valeurs humanistes, nous pouvons et nous devons porter d'autres choix que la vidéosurveillance.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Dans le guide des sports, édité pour la saison 2011-2012, la municipalité se félicite du trophée d'or de la ville la plus sportive de la région centre, dans la catégorie de 5000 à 10000 habitants. Elle doit cette distinction non seulement à la qualité de ses équipements mais surtout au nombre de licenciés (près de 2000) qui fréquentent l'amicale.

Les seuls Sparnonniens représentent moins de la moitié de cet effectif. Il faut donc compter d'abord sur les autres communes de la Communauté de Communes du Val Drouette pour atteindre la taille suffisante. C'est d'ailleurs la même chose pour la culture dont les centres d'intérêt dépassent de loin le découpage communal. Voilà pourquoi depuis la création de cette communauté de communes nous demandons à ce que les compétences sport et Culture y soient intégrées.

Alors que l'état a lancé, via les préfets, une réflexion sur les communes, leurs syndicats et les communautés de communes, les deux agglomérations du département Chartres et Dreux se sont lancées dans une course à l'expansion au point qu'à elles deux, elles représenteront bientôt près de la moitié des habitants de l'Eure et Loir : près de 100 000 habitants pour Chartres métropole et ce n'est pas fini...Que se passe-t-il chez nous ?

Le canton de Maintenon comprend 20 communes réparties dans 3 communautés de communes (Terrasses et Vallées de Maintenon, Val Drouette et Val de Voise). Depuis une vingtaine d'années, le Schéma directeur puis le SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) tentent d'harmoniser notamment le développement économique, la répartition de la population et les zones commerciales. Mission parfois impossible du fait de la concurrence entre les 3 communautés de communes qu'il nous faudra bien dépasser rapidement. En effet, face au mastodonte Chartrain, il n'est pas viable à terme de rester avec 3 communautés de communes de 10 000 habitants, avec le risque de devenir le canton dortoir de Chartres ou du nord des Yvelines.

POUR CONTACTER VOS ELUS par téléphone 09 63 28 72 07 par mail : ensemblepourpernon@orange.fr